



Comment éduquer un chien guide d'aveugle ?

Un chien devient chien guide d'aveugle en suivant le parcours suivant :

- à 2 mois, placement en famille d'accueil bénévole pour apprendre : propreté et obéissance de base
- à 12 mois environ, il débute sa formation de 6 mois dans un centre d'éducation
- à la fin, le chien guide passe un certificat d'aptitude au guidage et est remis gratuitement à la personne aveugle ou malvoyante.

De 2 à 12 mois

Les futurs chiens guides arrivent à l'âge de **2 mois** au centre d'éducation.

Jusqu'à ce qu'ils aient **1 an**, les chiots sont placés dans nos **familles d'accueil** bénévoles proches de l'école. Ces familles d'accueil sont un maillon essentiel de notre chaîne de solidarité. Elles apprennent la propreté, l'obéissance de base et la socialisation aux futurs chiens guides. **L'élève chien guide est reconnaissable par son gilet élève bleu avec un liseré jaune.**

La famille d'accueil d'un chiot futur chien guide d'aveugle assure bénévolement la pré-éducation du chien, afin de lui donner toutes les bases d'un chien bien élevé, avant d'entrer en éducation à l'Ecole. L'École remet un guide donnant des renseignements et des conseils éducatifs. Des visites régulières sont organisées, soit au centre d'éducation, soit à domicile. Cette mission dure environ un an, avec l'aide permanente d'un éducateur spécialisé.

[Découvrez comment devenir famille d'accueil.](#) [1]



De 12 à 18 mois

A partir de ses 1 an, le chien débute sa formation dans une de nos [écoles de chiens guides affiliée](#) [2].

A l'Ecole, l'éducation spécifique commence :

Obéissance, évitement des obstacles, cheminement sur les trottoirs ou les routes de campagne, les passages piétons, présentation des portes, des escaliers, utilisation des transports en commun...



Le chien doit prendre plaisir à porter le harnais avec lequel l'éducateur établit la relation avec l'obstacle. L'éducation doit se faire avec un minimum de contraintes, afin que le caractère du chien soit respecté. Détente et repos complètent la journée du futur chien guide à l'école. Les compétences acquises par le chien sont validées par un [certificat d'aptitude au guidage](#) [3] délivré à l'issue d'une quarantaine de mises en situation.

Pour obtenir son [certificat d'aptitude à guider](#) [3] un chien doit savoir répondre à une cinquantaine d'ordres qui lui sont enseignés durant ses 6 mois de formation à l'école. A environ 18 mois, le chien guide obtient son certificat d'aptitude au guidage et est donc remis à une personne malvoyante ou non-voyante !



URL source: <https://www.chiensguides.fr/chien-guide/leducation-dun-chien-guide-daveugle>

Liens

[1] <https://www.chiensguides.fr/chien-guide/devenir-famille-daccueil-pour-chien-daveugle> [2] <https://www.chiensguides.fr/associations/mouvement-uni-dans-une-federation> [3] <https://www.chiensguides.fr/actualites/comment-se-deroule-lexamen-pour-devenir-chien-guide-daveugle>